

DEPARTEMENT AVEYRON
ARRONDISSEMENT MILLAU
CANTON SAINT-AFFRIQUE

COMMUNE DE SAINT-AFFRIQUE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du jeudi 23 mai 2019

Nombre
de Conseillers en exercice 29
de Présents 20
de Votants 0

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-trois mai
le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-AFFRIQUE
étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après
convocation légale, sous la présidence de Monsieur Alain FAUCONNIER
(Maire)

Etaient présents :

Alain FAUCONNIER, Brigitte CAUSSAT, Boris BENEZECH, Marie-José PALIES,
Jacques CANIVENQ, Jean-Louis BLANC, Solange LEPAGE, Nadine VINAS, Henri
BOUSQUET, Jean-Luc JAFFUEL, Véronique BOYÉ, Martine RAYNAL, Eric
APOLIT, Aurélie MIGNOTTE, Chantal COTTÉ, Jean-Marie MOURGUES,
Sébastien DAVID, Valérie BLANC, Arnaud DURAND, Georges COURBOT

Procurations :

Madame Chloé COUFFIN par Monsieur Eric APOLIT
Monsieur Francis BERTRAND par Monsieur Jacques CANIVENQ
Monsieur Pierre CHEVALLIER par Monsieur Alain FAUCONNIER
Monsieur Claude CHARON par Madame Solange LEPAGE
Monsieur Michel VERGELY par Monsieur Henri BOUSQUET
Madame Françoise PRIVAT par Madame Martine RAYNAL
Madame Véronique SAINZ par Madame Nadine VINAS
Monsieur Ahmed BOUNZOU, par Monsieur Jean-Louis BLANC

Absents :

Clémentine PROENCA

OBJET
MOTION APPEL DES
COQUELICOTS
DE_2019_067

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire de séance dans le sein du Conseil, Madame Marie-José PALIES ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a accepté(es).

Attendu que :

- Au sortir de la seconde guerre mondiale, la généralisation de la production et de l'usage des pesticides a pu sembler régler des problèmes qui restaient sans solution auparavant,
- Les pesticides ne sont plus une réponse appropriée au modèle de développement de nos sociétés qui doit être durable,
- Des centaines d'études parues dans les plus grandes revues scientifiques démontrent que les pesticides sont un grand danger pour la santé humaine et que le nombre de maladies chroniques a explosé ces dernières années,
- L'intensification des pratiques agricoles de ces vingt-cinq dernières années et la généralisation des pesticides sont à l'origine du déclin massif de la biodiversité (disparition à une vitesse vertigineuse des abeilles, oiseaux, insectes...),
- Les professionnels, pris au piège et dupés par les fabricants sont les premières victimes des pesticides (agriculteurs, ouvriers agricoles, épandeurs, employés de l'industrie agroalimentaire, techniciens testant les pesticides, ouvriers de l'industrie de production et de stockage...),
- Sans fonds dédié, ce sont les agriculteurs qui supportent le financement de la prise en charge des victimes, via la mutuelle sociale agricole, et non les fabricants eux-mêmes,
- Les fabricants, mus par la recherche effrénée du profit, cherchent par tout moyen à contourner les mécanismes de régulation de l'usage des pesticides en proposant de nouvelles molécules sur le marché.

La collectivité de St-Affrique, consciente des risques liés à l'usage de pesticides, a décidé d'agir. Depuis plusieurs années, elle ne recourt à aucun pesticide dans l'entretien des parcs de la ville, elle s'est engagée dans une démarche « zéro phyto » dans l'entretien des espaces verts, de l'espace public, des cimetières et des terrains de sport.

Réuni en séance le 23 mai 2019, le Conseil Municipal,
- rejoint l'Appel des coquelicots, qui demande l'interdiction de tous les pesticides de synthèse,
- soutient les victimes de maladies professionnelles et demande des mesures visant la réparation intégrale de leur préjudice,
- demande au Gouvernement et à l'Assemblée Nationale d'accélérer les mesures d'accompagnement des agriculteurs dans la mutation de leur modèle de production agricole. Cela, afin de permettre à la fois une juste rémunération de leur travail et une sortie rapide et effective des pesticides de synthèse.



Ainsi délibéré à SAINT-AFFRIQUE
Les jour, mois et an susdits
Suivent les signatures au Registre
POUR EXTRAIT CONFORME
Signé : Le Maire
A. FAUCONNIER